



## La défense des autres

Nous avons pris l'habitude dans ce magazine, de rendre hommage à toutes les associations qui défendent les êtres humains, les animaux, les végétaux... bref tout ce qui nous lie à l'Humanité !

En France, c'est plus d'un million d'associations qui sont actives et rassemblent 16 millions de bénévoles ! Une vraie fourmilière de générosité qui fait vibrer notre pays au nom de causes variées et souvent fédératrices.

Aujourd'hui, nous voulons particulièrement saluer le travail de « L214, Ethique et Animaux », une jeune association (2008) qui se bat pour adoucir le sort réservé aux animaux utilisés dans la consommation alimentaire : poules, oies, vaches ou cochons. Alors que l'Assemblée Nationale a validé le 28 janvier dernier le nouveau statut de l'animal, quel traitement sera désormais infligé à ces animaux ? Aux oies gavées pour produire le foie gras ? Aux bêtes maltraitées pour fournir plus de lait ou gavées d'antibiotiques et d'hormones avant d'être transformées en steaks ?

Ce sont ces questions et bien d'autres que nous avons voulu poser au porte-parole de l'association, parce que le sujet est bien trop important pour continuer à être passé sous silence par des industries qui piétinent le droit des bêtes, mais aussi celui de l'Homme à se nourrir sainement. Nous ne sommes plus des enfants à qui l'on raconte la gentille histoire de la ferme modèle, qui n'existe d'ailleurs pratiquement plus ! Nous exigeons au contraire la vérité sur les modes de production agroalimentaire.

Jean-Marc Réa  
Directeur de la publication



**Vous souhaitez recevoir chez vous  
et GRATUITEMENT**

**le prochain Se Soigner Naturellement ?**

Renvoyez ce coupon-réponse\* à :

Se Soigner Naturellement, BP 40036, 95332 DOMONT CEDEX

Nom ..... Prénom.....

Adresse .....

Code Postal..... Ville.....

Email : ..... Tél. : .....

Magazine découvert : dans un salon  dans une boutique   
chez mon thérapeute  par abonnement



**SE SOIGNER  
Naturellement**

Inscrivez-vous à notre  
NEWSLETTER

sur le site [www.sesoignernaturellement.fr](http://www.sesoignernaturellement.fr)

\* Offre limitée à un envoi par foyer - Retournez ce coupon-réponse affranchi au tarif en vigueur  
Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent



Sébastien Arzac.

Photo prise au Domaine des Douages, un refuge situé dans le département de la Nièvre. 800 moutons ne finiront pas leur vie à l'abattoir.

## L214, porte-parole des animaux qui finissent dans nos assiettes

La voix chaleureuse, un débit rapide, comme pressé de faire passer son message, Sébastien Arzac se reconnaît bien volontiers « radical ». Ce porte-parole de l'association L214 milite depuis de nombreuses années pour la défense des animaux avec un seul mot d'ordre : faire bouger les choses ! Selon lui, selon eux, il existe d'autres manières de nourrir l'humanité et si ce combat n'en est qu'à ses débuts, il a déjà quelques victoires à son actif...



**SSN : Comment est née l'association L214 ?**

**Sébastien Arzac :** L214 est la continuité logique de l'association « Stop gavage » créée dans les années 90. Cette première structure a permis de dénoncer les conditions d'élevage et de gavage des oies pour fournir le foie gras. Tout naturellement, nous avons voulu défendre d'autres animaux de consommation et en 2008, L214 est née. De 5-6 fondateurs bénévoles au

départ, nous sommes passés à 10 salariés. Payés au SMIC et travaillant sans relâche, nous sommes surtout très investis dans nos actions.

**SSN : On peut parler de « mouvement radical » ?**

**S.A. :** C'est vrai, nous sommes radicaux dans le sens où nous ne nous contentons pas de défendre les animaux, nous défendons l'idée qu'un autre moyen de se nourrir est possible. Le végétarisme, voire le végétalisme permettent de bien vivre et l'Homme n'a pas fondamentalement besoin de manger de l'animal. De plus, si nous nous permettons d'être radicaux, c'est parce que notre positionnement est argumenté. Nous proposons des enquêtes solides, nous diffusons des images vraies et nos actions sont toujours étayées d'arguments. Nous faisons en sorte d'être une association professionnelle, sérieuse, crédible.

**SSN : Pourquoi avoir créé une association plutôt que d'en rejoindre une déjà existante ?**

**S.A. :** A ma connaissance, il n'existait pas d'association comparable. Beaucoup défendent les animaux de compagnie, combattent les expériences

animales, la corrida ou les cirques, mais aucune ne se posait la question de la légitimité d'élever des animaux pour les manger.

**SSN : C'est presque une question philosophique ?**

**S.A. :** C'est là la différence entre la France et plus généralement les pays d'Europe du sud et le reste des pays. Les autres agissent. Nous, nous avons plutôt tendance à intellectualiser. Faut-il condamner ceux qui montrent la réalité ou ceux qui créent cette horrible réalité ?



L'association tire son nom de l'article L214-1 du Code rural dans lequel les animaux sont pour la première fois désignés comme « êtres sensibles » dans le droit français : « Tout animal étant un être sensible doit être placé par son propriétaire dans des conditions compatibles avec les impératifs biologiques de son espèce. » Depuis le 28 janvier, c'est aussi le cas dans le code civil.

**HISTOIRE DE LAIT...**

Pour activer et maintenir la lactation, les vaches laitières sont inséminées artificiellement tous les ans.

Afin de récupérer leur lait, l'éleveur sépare la vache et son veau à la naissance ou peu après.

Année après année, ces mères voient donc leur progéniture disparaître.

Effectivement, la vache est un animal sensible car pendant plusieurs jours après la séparation, elle continue d'appeler son veau...

*"Un autre moyen  
de se nourrir  
est possible"*

**SSN : Quelles sont vos actions ?**

**S.A. :** Nous réalisons des enquêtes de terrain, parce que nous voulons vraiment un travail argumenté, irréfutable et ensuite nous informons. La communication est une nécessité pour faire avancer les choses. Nous avons aussi des actions de terrain. Par exemple, nous avons manifesté devant une grande chaîne d'hôtellerie qui servait des œufs de code 3 (poules élevées en batterie) pour qu'ils les retirent. Et ça a marché ! C'est une petite victoire...

**SSN :** Le 28 janvier dernier, l'Assemblée Nationale a validé l'article 515-14 du code civil reconnaissant que les animaux sont des « êtres vivants doués de sensibilité ». Pensez-vous qu'il va y avoir un changement ?

**S.A. :** Normalement, la loi prévoit qu'il est interdit de tuer un animal sans nécessité... Nous retombons alors dans la philosophie : y a-t-il une vraie nécessité aujourd'hui à tuer pour se nourrir ?

Par ailleurs concernant cette loi, elle n'invalide pas le fait que les animaux sont des biens meubles... On leur reconnaît simplement la capacité de souffrir, d'éprouver des sentiments... Or il est déjà admis dans le débat public qu'on ne doit pas faire souffrir les animaux.

**SSN : Vous êtes optimiste concernant l'avenir ?**

**S.A. :** En début d'année, en Argentine, un orang-outan a été reconnu comme une personne non humaine. Ce nouveau statut lui vaut de ne pas pouvoir être emprisonné sans jugement ! Interrogé sur ce sujet, le Président du Parlement Belge a répondu : « Il y a 100 ou 150 ans, on exposait les tribus africaines aux regards des visiteurs et aujourd'hui, on trouve ça choquant. Peut-être que dans un siècle, on portera le même regard choqué sur ce que nous faisons aujourd'hui. » C'est ce que je souhaite aussi.

